



SERVICE DES EAUX

DEMANDE DE PERMIS D'UTILISATION D'UNE BORNE HYDRANTE SUR LE RÉSEAU D'EAU POTABLE DE VILLENEUVE

ADRESSE DU TITULAIRE

.....

.....

MAITRE DE L'ŒUVRE

.....

.....

FACTURATION

Titulaire

Maître de l'œuvre

GENRE DE TRAVAUX

Lieu

Période du au

Borne hydrante No

Justification de l'utilisation

CONSOMMATION

Pose d'un compteur provisoire par M. Leones, fontainier (tél. 079.834.89.63). La facture sera établie une fois que le compteur sera récupéré, il est donc impératif de prendre contact avec lui dès la fin des travaux.

Prix indicatifs :

| | |
|------------------------------|---------------------------|
| Jusqu'à 10 m ³ | CHF 20.00 forfait |
| Jusqu'à 50 m ³ | CHF 50.00 forfait |
| Au-delà de 50 m ³ | CHF 1.50 / m ³ |

Cette demande est à renvoyer 1 semaine à l'avance au Bureau technique, Grand'Rue 1, 1844 Villeneuve, bt@villeneuve.ch

Pour tout complément d'information : 021 967 07 47

COMMUNE DE VILLENEUVE
Service des travaux